



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

PB

Date de l'annonce publique de la séance:

08.05.2014

Date de la convocation des conseillers :

08.05.2014

point de l'ordre du jour no:

13

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 16 mai 2014

Présents : Spautz, bourgmestre, Kox, Codello, échevins, Maroldt, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Hansen, Johanns, Freis, Mischo, conseillers

Espen, secrétaire communal ff.

Absents : Tonnar, Hinterscheid, échevins, Knaff, Baum, Bofferding, Bernard, Huss, conseillers.

Le Conseil Communal;

Objet: Relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2012 & 2013

Vu le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2012 et 2013 au montant de € -1.679,50;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**d é c i d e
à l'unanimité**

d'approuver le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier précité relatif aux exercices 2012 & 2013.

En séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 28.05.2014

Pour expédition conforme,

Le secrétaire communal ff,

Le bourgmestre,